

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 11

Buchbesprechung: Courrier des lecteurs : l'armée et l'Exposition fédérale de 2001...

Autor: Merlini, Mario S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En déclarant que «nos organisations policières sont des organisations de beau temps», un commandant de police cantonale résumait parfaitement la situation. Il est illusoire de croire qu'actuellement les polices de ce pays pourraient, à elles seules, faire face à une brusque augmentation de la menace, respectivement des troubles, tels que décrits (entre autres) dans le Rapport Brunner. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qui se passe actuellement sur la frontière Sud. Il est donc particulièr-

ment malhonnête de soutenir l'argument que «l'armée cherche désespérément menaces ou missions». Cette affirmation relève de la mauvaise foi!

Dès lors, il ressort objectivement, pour autant que l'on approfondisse quelque peu la réflexion, que les polices de ce pays et l'armée doivent et devront collaborer avec l'objectif de garantir la sécurité, respectivement le sentiment de sécurité des habitants de ce pays, ainsi que de maintenir l'ordre et la tranquillité publics. Tout ceci

doit se préparer aujourd'hui déjà. Pour cette raison, le séminaire mis sur pied par la division territoriale I a été d'une rentabilité exemplaire.

Bien des points de friction demeurent à régler mais finalement, ne sommes-nous pas là pour trouver des solutions, respectivement les appliquer avec, comme souci prioritaire, l'engagement des moyens appropriés à la situation et à la menace ?

D. F.

Courrier des lecteurs

L'armée et l'Exposition fédérale de 2001...

Mon livret de service atteste que j'ai fait 1370 jours de service militaire, dont une bonne partie lors de la mobilisation 1939-1945, ce qui m'a coûté un certain nombre de sacrifices du point de vue de mes études, mais jamais je m'en suis plaint ni fait un mérite: c'était mon devoir, c'est tout.

Cette prémissse m'autorise à vous écrire pour vous dire que, comme beaucoup de camarades, je me sens offensé d'avoir appris par la presse que l'armée n'aurait pas son pavillon lors de la prochaine exposition nationale de 2001: c'est la première fois que cela arriverait! Je dis bien arriverait, car je vous demande, qu'en tant que chef du DDPS, vous repreniez les choses en main et fassiez en sorte que l'armée en tant que telle, dans un pavillon qui lui soit propre, soit bien présente à cette manifestation nationale.

Je n'ai pas non plus apprécié que votre collègue, M. Couchebin (de quoi se mêle-t-il) ait dit qu'à l'Exposition de 2001 l'on ne verra pas des chars de l'armée. Je trouve d'ailleurs absolument inadéquat l'alibi d'une présentation commune des DDPS et du DAE. Je suppose que, par cette association des deux départements, l'on désire mettre l'accent sur l'aide que la Suisse devrait à l'étranger sous différentes formes. C'est peut-être très bien, mais cela n'empêche pas qu'il faudrait valoriser aux yeux de tous, citoyens de notre pays et visiteurs de l'étranger, la notion que le Suisse est un citoyen-soldat.

Vous avez à vous battre aux Chambres fédérales pour obtenir des moyens suffisants au maintien d'une armée efficace et bien instruite, vous devez vous battre contre les menées politiques qui visent l'affaiblissement de nos capacités de défense: il ne faut pas maintenant perdre l'occasion de consolider l'esprit patriotique qui s'exprime aussi par le service militaire.

Vous êtes, M. le conseiller fédéral, une personnalité pleine d'allant et d'ardeur: je me rappelle vos vœux de Nouvel-An transmis sur les ondes de la télévision depuis Genève, farouchement volontaire de rompre les différences, les animosités, les incompréhensions qui subsistent entre les Suisses de différentes cultures et origines. Eh bien, il faut aussi profiter de la grande manifestation nationale des trois lacs pour donner du tonus aux sentiments patriotiques dont l'armée doit être un pilier, sinon le pilier le plus important.

Nous avons besoin que notre jeunesse sente encore la fierté de pouvoir porter l'uniforme, d'être fidèle au drapeau, que nous continuons à être, ainsi que le disait déjà Machiavelli, des «svizzeri liberissimi et armatissimi» qui saueraient défendre leurs pays envers et contre tous, ce pays construit par nos ancêtres par la volonté, le travail et le sang.

Je vous présente, M. le conseiller fédéral, l'assurance de mes sentiments respectueux et courtois.

D^r Mario S. Merlini, Pully